



## Avantages sociaux concurrentiels entièrement payés par UKG

**Admissibilité** – Tous les employés actifs et à temps plein sont admissibles aux avantages sociaux. UKG fournit une couverture complémentaire de soins de santé pour les services médicaux et dentaires des employés, des conjoints et des enfants à charge de moins de 26 ans.

**Soins médicaux/dentaires/visuels** – La couverture du régime de base est entièrement financée par UKG pour les employés et les personnes à charge. La couverture est assurée par AXA et comprend les soins dentaires, auditifs et visuels, ainsi que la télémédecine. Un régime « Top Hat » (plan supplémentaire) facultatif payé par les employés est disponible. Il fournit des remboursements supplémentaires au régime de base et aux régimes sociaux.

**Assurance vie et assurance décès et mutilation accidentels (DMA)** – Tous les employés sont assurés dans le cadre d'un régime collectif complet d'assurance vie et d'assurance décès et mutilation accidentels (DMA) par AXA.

**Partage des bénéfices, Plan d'épargne entreprise et Plan d'épargne retraite collectif (PEE et PERCO/PERCOL)** – À partir de 3 mois d'ancienneté, le personnel sous l'entité PeopleDoc est automatiquement inscrit au Plan d'épargne entreprise (PEE) et au Plan d'épargne retraite collectif (PERCO/PERCOL) avec Groupama afin d'investir ses économies et de bénéficier d'avantages fiscaux. Les frais de tenue de compte sont payés par UKG. Un plan de partage des bénéfices couvre les employé(e)s et leur permet d'investir toute prime éventuelle obtenue dans le cadre de ce plan dans leur PEE ou PERCO/PERCOL.

### Jours fériés payés

- Le vendredi saint
- Le 19 juin (Juneteenth)
- Le lundi de Pâques
- Fête nationale
- Fête du Travail
- L'Assomption
- Jour de la Victoire
- La Toussaint
- L'Ascension
- Le jour de Noël
- Le lundi de Pentecôte
- Jour de l'An

### Congés payés\*

- 25 jours de congés payés

### Congés supplémentaires\*

- **Deuil** : cinq jours pour un enfant ; trois jours pour un partenaire, une épouse, un père, une mère, un beau-père, une belle-mère, un frère ou une sœur ; deux jours pour un grand-parent.
- **Congé de mariage** : quatre jour.
- **Congé de déménagement** : un jour.
- **Naissance d'un enfant** : trois jours.
- **Congé d'adoption** : Un an renouvelable deux fois (maximum de trois ans).
- **Congé parental** : Un an renouvelable deux fois (maximum de trois ans).
- **Congé maternité** : 16 semaines (6 semaines avant et 10 après la naissance) pour le 1er et le 2e enfant ; 26 semaines pour le 3e enfant ou plus (8 semaines avant et 18 semaines après la naissance) ; jumeaux : 34 semaines (12 semaines avant et 22 semaines après la naissance) ; triplés et plus : 46 semaines (22 semaines avant et 24 semaines après la naissance).
- **Congé de paternité** : 25 jours (pour un enfant) ou 32 jours (pour deux enfants ou plus).

\*Exigé par la loi



## Programmes et avantages supplémentaires

**Titres restaurant** – Recevez 10 € par jour ouvrable, partiellement payés par UKG.

**Remboursement des frais de scolarité** – Recevez jusqu'à 4 800 € de remboursement pour des programmes diplômants admissibles.

**Programme d'aide aux employés (PAE)** – Le PAE offre des ressources aux employés et aux personnes à leur charge pour les aider à résoudre des problèmes ou des préoccupations d'ordre personnel ou professionnel, y compris six visites avec un spécialiste par incident/problème par an ; les conseillers sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



## Prendre soin de nos familles

### U Choose

Benefits That Are Right for You

« À votre choix » (U Choose) – Cet avantage est une question de choix. UKG rembourse les employés jusqu'à 175 € par trimestre – et vous pouvez choisir les dépenses que vous souhaitez couvrir ! Il peut s'agir de dépenses telles que :

- Équipements de sport / abonnements
- Soins vétérinaires
- Dépenses liées aux enfants
- Paiements de prêts étudiants
- Services financiers / juridiques
- Applications de santé
- et bien plus encore !

**Aide à l'adoption** – Recevez jusqu'à 9 125 € de remboursement pour les frais d'adoption admissibles. 🌈

**Soutien à la fertilité** – Recevez jusqu'à 10 050 € de remboursements de dépenses de soutien à la fertilité qualifiées. 🌈

**Soutien de l'affirmation du genre** – Recevez jusqu'à 40 175 € de remboursements de dépenses qualifiées de soutien à l'affirmation du genre ou à la transition. 🌈

**Programme mondial de bourses d'études** – 30 bourses d'études sont attribuées chaque année aux enfants de nos employés admissibles.

🌈 Répond aussi aux besoins des personnes LGBTQ+



## Programmes de bien-être

Profitez des programmes de bien-être pour vous et vos proches afin de vous aider à rester en bonne santé, notamment à travers des formations sur le bien-être, des bilans de santé, des sessions d'exercices et un programme d'ambassadeurs du bien-être.